

03015 - Travaux lourds de construction et restructuration

Proposition de décision d'engager l'opération de reconstruction du Collège d'Eckbolsheim et d'approuver le Programme Technique Détaillé

CP/2020/024

Service chef de file :

J4-Immobilier

Résumé :

Le Conseil Départemental a approuvé le plan pluriannuel d'investissement (PPI) des collèges en séance plénière des 20 mars 2017 (CD/2017/012), du 25 juin 2018 (CD/2018/022) et du 13 décembre 2018 (CD/2018/089).

Dans ce cadre, le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'engager les études de conception pour l'opération de restructuration du collège « Katia et Maurice KRAFFT » à Eckbolsheim.

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver le Programme Technique Détaillé qui définit le périmètre de l'opération ainsi que son budget prévisionnel en phase de conception.

Le projet porte sur l'ensemble du collège « Katia et Maurice KRAFFT » à Eckbolsheim, situé 6, Rue du Collège à Eckbolsheim. Les bâtiments ont été construits de 1964 à 1978.

Le principe d'une restructuration profonde du collège Katia et Maurice KRAFT a été décidé par l'Assemblée plénière du Conseil Départemental lors de sa session du 13 décembre 2018. Elle vise d'une part à offrir aux collégiens et à la communauté éducative de meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement, et d'autre part à engager les premières mesures immobilières permettant de répondre à la progression constante et forte des effectifs du 2nd degré. Dans le cadre des orientations adoptées par le Conseil Départemental lors de cette session, ce collège doit être exemplaire en termes de développement durable et de transition énergétique.

Le collège compte actuellement 431 collégiens (année 2019/2020). Il est composé de 3 bâtiments construits en 1979 : un bâtiment externat R+1 regroupant l'administration, le CDI, le logement ATC et les locaux d'enseignement, un bâtiment Atelier-Technologie en simple RDC avec salle de technologie, rangements, sanitaires élèves, et un bâtiment de deux logements en simple RDC.

Les bâtiments concernés représentent une surface utile d'environ 2 775 m².

Actuellement, le collège présente des problématiques sur le plan fonctionnel et structurel : les bâtiments existants ne répondent plus aux normes règlementaires de sécurité-incendie et d'accessibilité. Ils ne sont pas isolés thermiquement, ce qui ne permet pas d'optimiser les dépenses de fonctionnement et présentent des défauts structurels.

Par ailleurs, les espaces ne répondent plus aux besoins pédagogiques. Effectivement, la capacité d'accueil du collège est inadaptée et celui-ci est en sureffectif depuis de nombreuses années. Le travail sur la carte scolaire montre un besoin d'extension à 600 places à moyen terme, selon les données démographiques actuelles et les projets immobiliers à venir sur Eckbolsheim et Wolfisheim. Enfin, il n'y a pas de demi-pension in situ.

Le projet doit permettre de remédier à l'ensemble de ces dysfonctionnements.

A l'issue d'une large concertation en phase préprogramme (élèves, agents d'entretiens, enseignants, administration et vie scolaire), deux scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en Comité de pilotage le 16 décembre 2019. Ce dernier a retenu le scénario 2 ci-dessous :

- Construction d'un collège 600 BEPOS (bâtiment à énergies positives) avec une réserve foncière pour 200 élèves supplémentaires,
- Niveau de performance : études sur la base du BEPOS et du BEPOS + jusqu'à l'APS (Avant-Projet Sommaire),
- Construction d'une demi-pension pour 250 élèves avec production,
- Construction des logements,
- Création d'un parking de 50 places pour le collège.

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait un démarrage des travaux en avril 2022 pour le collège et les logements, pour une mise en service fin 2023, et une livraison en 2025 pour la demi-pension.

A ce stade, les études de programmation estiment le coût des travaux de cette opération à 11,97 M€ HT soit un coût d'opération de 19,53 M€ TTC.

Le phasage ainsi que les coûts seront précisés par des études de conception, notamment lors de la remise des études d'Avant-Projet définitif (APD).

L'ensemble des diagnostics techniques, des études de maîtrise d'œuvre et des honoraires de prestations intellectuelles, nécessaires à la conception, est estimé à 2,76 M€ TTC.

Il est proposé à la Commission Permanente de se prononcer sur l'estimation des prestations et des études nécessaires à la conception du projet pour un montant de 2,76 M€ TTC.

Cette dépense, prévue dans le Programme Pluriannuel d'Investissement, est rattachée au programme COLLEGE002 2019/14.

La Commission Territoriale de l'Eurométropole a émis un avis favorable le 16 janvier 2020.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, et sur proposition de son Président :

- approuve le Programme Technique Détaillé des travaux de l'opération de reconstruction du collège Katia et Maurice Kraft à Eckbolsheim, dont la note de synthèse est jointe en annexe ;*
- décide d'engager la conception de l'opération de reconstruction du collège Katia et Maurice Kraft à Eckbolsheim avec une équipe de maîtrise d'œuvre et les prestataires nécessaires;*
- approuve le coût prévisionnel des études et diagnostics pour un montant de 2,76 M€ TTC.*

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY